

Profitons de l'arrivée de Moutier pour restructurer l'État

Ismaël Vuillaume (PVL)

L'arrivée de Moutier au 1er janvier 2026 nécessite une réforme législative et constitutionnelle. C'est une opportunité pour la réalisation d'une restructuration du fonctionnement de l'État en impliquant activement l'ensemble des parties prenantes afin de recueillir leurs commentaires tout au long du processus. Ceci permettra de garantir que les changements apportés répondent aux besoins des citoyens et de l'État dans son ensemble.

L'objectif est une diminution du nombre de services de l'État et une gestion plus transversale. Ce nouveau fonctionnement offrirait de nombreux avantages :

- Favorisation de la collaboration, de la coordination et de la communication entre les différents départements.
- Simplification des processus administratifs.
- Renforcement de la transparence et de la responsabilité.
- Amélioration de la flexibilité, de prises de décisions à satisfaction des citoyens jurassiens.
- Gain d'efficacité.
- Économies d'échelle.

Conscients de la complexité de la réalisation d'une telle restructuration de l'Etat, nous demandons au Gouvernement de profiter de l'arrivée des Moutier et des nombreuses réformes législatives et constitutionnelles qui en découlent pour :

1. **Revoir la structure de l'Etat.**
2. **Procéder à une diminution du nombre de services.**
3. **Mettre en place une gestion transversale des services de l'État.**

Ismaël Vuillaume (PVL)

Co-signataires

- Emilie Moreau (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Vincent Wermeille (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 06 septembre 2023

